

CNAHES, 63 rue Croulebarbe, 75013 PARIS

Tél. : 06 72 60 79 34

e-mail : info@cnahes.org

site : CNAHES.org

la lettre

Numéro 29 - avril 2008

Journées nationales d'étude 2008 La rééducation des filles, XIXe-XXe siècles

Jeudi 12 et vendredi 13 juin

Comme vous le savez déjà sans doute, les prochaines journées nationales d'étude du CNAHES se tiendront à Nancy, où nous serons chaleureusement accueillis par la délégation régionale Lorraine, dans les locaux de l'IRTS, avenue Pinchard.

Depuis le XIX^e siècle, les filles de Justice, étiquetées délinquantes ou en danger mais toujours considérées comme « difficiles » voire « vicieuses », se sont révélées bien embarrassantes. Pendant tout un temps, l'Etat s'est déchargé sur les congrégations religieuses, situation qui a perduré sous la Troisième République, en plein conflit entre confessionnels et laïques, avant que le paysage institutionnel ne change très progressivement après 1945. En vertu d'une ségrégation selon le sexe, les établissements sont ainsi devenus des univers exclusivement féminins, des espaces clos où les filles étaient encadrées par des religieuses, avant que n'y entrent des éducatrices laïques au fur et à mesure de la professionnalisation.

Cet entre-soi a perpétué un traitement spécifique de la délinquance juvénile féminine, qui s'est traduit par un contrôle d'autant plus grand à l'égard de ces jeunes filles. Tandis qu'elles étaient observées à travers le spectre de leurs « mauvaises fréquentations » susceptibles de les amener sur le trottoir, leur rééducation s'est forgée autour d'une discipline des corps et des comportements. De la même manière, le travail et l'apprentissage se sont articulés autour de métiers considérés comme féminins (broderie, couture, bonneterie, blanchissage, puis plus tard sténodactylo) alors que l'inculcation des bonnes manières et des tâches domestiques devait en faire de parfaites ménagères.

L'histoire de la rééducation des filles est un thème encore peu étudié. Ces deux journées permettront que se croisent des acteurs qui sont intervenus auprès de différentes générations de filles, des chercheurs qui ont exploré les archives et tous ceux que cette réflexion intéresse.

Le programme des journées ainsi que les indications pour l'inscription sont joints à cet envoi.

Le fonds Etienne Jovignot est consultable

Le 12 décembre 2007, grâce à la collaboration particulièrement efficace de Gisèle Daclin, déléguée régionale, le fonds Etienne Jovignot a été déposé aux Archives départementales de la Côte d'Or à Dijon. Il s'agit de 81 textes classés sous 12 items, documents accueillis aux archives départementales par Alix Charpentier qui a été chargée d'en organiser la consultation. Ce fonds d'une grande richesse a déjà été consulté par un chercheur de Vaucresson en ce qui concerne l'observation en milieu ouvert (OMO) et par un formateur de Poitiers qui prépare une thèse sur la formation.

Rappelons qu'Etienne Jovignot a été directeur du Centre d'observation de Chenôve-Dijon, directeur de l'Institut de Formation d'éducateurs spécialisés de Dijon, secrétaire général du Comité d'entente des écoles et centre de formation d'éducateurs spécialisés, président de l'Arche à Dijon, animateur des Baladins, compagnie de théâtre amateur. Il a joué un rôle très important au sein de l'éducation spécialisée et a fortement contribué à la mise en place du diplôme d'état d'éducateur spécialisé.

Ce fonds particulièrement intéressant pour notre secteur, et dont l'inventaire figurera sur le site du CNAHES, est consultable aux Archives départementales de la Côte d'Or, 8 rue Jeannin – 21000 Dijon – Tél. 03 80 63 64 97.

Signalons en outre que, grâce au travail de la délégation régionale de Bourgogne, 800 dossiers concernant les jeunes du centre d'observation de Chenôve ont été déposés aux archives départementales.

Roger Bello

Assemblée générale du CNAHES

Nous vous rappelons aussi que notre assemblée générale annuelle se tiendra le jeudi 12 en fin d'après-midi.

Pour ceux qui ont omis d'acquitter leur cotisation ou négligé de signifier leur adhésion, il est toujours temps de le faire.

Les adhérents trouveront ci-joint les documents pour leur participation.

Escale archivistique au Prado Rhône-Alpes à Fontaines-Saint-Martin (sept. 2007-janv. 2008)

Nous poursuivons donc le récit des pérégrinations d'un archiviste de terrain (voir le numéro précédent de La Lettre).

Après un été passé à Recherches et Promotion à Lyon, me voici à Fontaines-Saint-Martin cherchant le siège du Prado Rhône-Alpes où je vais rester trois mois. Encore peu au fait de son histoire récente, je m'attends à trouver un ensemble monumental à la mesure de son ancienneté et de son rayonnement régional... et je rate l'entrée. J'ignore encore que depuis quelques années, la Direction générale du Prado Rhône-Alpes a déménagé de son site historique, l'ancien quartier populaire lyonnais de la Guillotière, pour s'installer auprès d'un de ses établissements au « Cantin ». Et de fait, au premier abord, le bâtiment tend à se fondre dans un paysage parsemé de constructions d'aspect pavillonnaire.

Je fais tout d'abord la connaissance du directeur général, ainsi que d'un éducateur scolaire qui fomenté un master 2 en sciences de l'éducation sur l'histoire du Prado. Mais un après-midi « d'intégration » vient bientôt me surprendre dans mes activités paisibles jusque là. Il est en effet question de transférer dans un nouveau local les « *archives intermédiaires* » [celles, distinctes des « *archives historiques* », qu'il faut conserver en raison de nécessités administratives et juridiques, suivant un délai qui peut atteindre 50 ans]. Ce jour-là, toutes les bonnes volontés parmi le personnel sont appelées à la tâche et des équipes informelles s'organisent : les techniciens en montage et démontage de rayonnages métalliques, les convoyeurs d'archives et même des rugbymen qui se font des passes avec les boîtes !! Je vais être par la suite amené à faire des propositions d'aménagement pour ce nouveau local, dit « *de pré-archivage* ». Puis un « *tableau de gestion* » sera mis au point, destiné à recenser les principaux types de documents générés et à leur affecter des règles de gestion (conservation administrative et/ou historique, destruction, durée d'utilité administrative). Ce document de référence sera élaboré en référence à des législations et réglementations existantes, mais aussi à l'issue d'échanges avec quelques responsables de service. Cet aspect-là est important : une bonne gestion des archives en amont prémunit plus efficacement contre les risques de destruction « inopinée » d'archives d'intérêt historique.

Trois fonds d'archives historiques vont appeler tous mes soins : celui de la Direction générale d'abord, puis ceux de deux établissements, l'ISFP (l'Institut spécialisé des formations du Prado) et le Foyer de Gerland.

Les caractéristiques du fonds de la Direction générale sont évidemment très liées à ses conditions de production. Il faut ici rappeler que le Prado Rhône-Alpes n'est issu que d'une fraction de ce que fut à l'origine l'Œuvre de la Première Communion, une œuvre avant tout d'évangélisation fondée en 1860 par le Père Antoine Chevrier. En mai 1943 est créée l'Association de la Providence du Prado, qui adhère à l'ARSEA locale en octobre de la même année et se rendra progressivement autonome, puis indépendante, des prêtres du Prado. La Direction générale qui se laïcise elle-même dans les années 1960 récupérera ces archives associatives depuis 1943, mais laissera aux prêtres installés à Limonest celles du Prado « historique ». Par la suite, l'association, secondée en 1948 par une fondation, va se diviser entre les Prado Rhône-Alpes, de Salornay et de Bordeaux. Le fonds d'archives du siège du Prado Rhône-Alpes apparaît plutôt lacunaire en l'état jusqu'aux années 1980, mais nous pouvons encore croiser les doigts : il reste un espoir d'en retrouver quelques compléments dans l'un des établissements du Prado Rhône-Alpes non encore visités...

Pour travailler sur les fonds de l'ISFP, je vais prendre mes quartiers dans la lingerie désertée de l'ancien internat, au deuxième étage, dont les rayonnages en bois gardent ça et là quelques vêtements que viendront remplacer les boîtes d'archives. L'ISFP est le résultat d'une restructuration de l'ex-Centre éducatif et professionnel créé en 1949 pour recevoir alors des garçons de 14 à 17 ans « débilés légers », qui faisait lui même suite à une installation à Saint-Romain-le-Puy en Haute-Loire (avec des stages de pré-formation des éducateurs) puis à Oullins. En passant dans la cour, je vais être d'abord identifié par des jeunes de façon plutôt approximative : « Eh l'archive !... l'archiviste ! », avant d'être reconnu un peu plus tard avec satisfaction comme archiviste ...

La besogne telle qu'elle se présente à première vue paraît minime, mais l'imprévu est loin d'être si rare dans ce genre de chantier. Au bout de quelques semaines, un éducateur technique m'emmène à l'atelier des caristes qu'il anime et me fait lever la tête : à ma stupéfaction, six palettes oubliées pleines d'archives y trônent sur de grandes étagères hautes, toutes protégées par un film plastique. Si le transport et le traitement de cette masse de documents en grande partie mélangée demandera bien quelques efforts physiques et intellectuels supplémentaires, je me félicite d'y trouver une grande partie des dossiers de jeunes, mais aussi des plans de bâtiments, des rapports annuels au ministère de la Justice, des budgets et comptes administratifs... au milieu d'un océan de pièces comptables à jeter. Les palettes me sont parfois livrées près de mon escalier par un jeune apprenti cariste, tandis qu'une petite partie non confidentielle des documents à éliminer, remise sur palette, pourra partir servir de charge de transport à l'atelier.

Le foyer de Gerland a été créé en 1956 comme annexe de la maison d'enfants de Saint-Romain-au-Mont-d'Or. Après sa fermeture en 1999, ses archives ont été plus traditionnellement entreposées dans un grenier de l'ISFP doté d'une très belle charpente. Si beaucoup de documents ont probablement disparu lors d'un incendie du foyer en 1988, le fonds comporte néanmoins la collection des dossiers de jeunes au complet et plusieurs autres traces antérieures au sinistre ; il présente notamment le luxe de contenir un petit dossier, introuvable ailleurs jusque là, sur les événements de mai 1968 au centre de formation d'éducateurs spécialisés du CREAI.

D'autres établissements gérés par l'association restent à visiter. Ce sera l'occasion de profiter encore de la sympathie du personnel et aussi des quelques bons moments de convivialité déjà expérimentés (fête annuelle du boudin à l'automne dans l'Isère, fête de Noël, pots de départ, ...). Prochaine étape : l'Institut Elise-Rivet, un ITEP issu du Refuge Notre-Dame de la Compassion fondé en 1825, transformé et repris par le Prado Rhône-Alpes en 2004... Mais c'est une autre escale.

Sylvain Cid

L'ANEJI et l'AIEJI participent à la création et au développement de l'Association Marocaine des Educateurs (AMEJI) 1951 – 1967 - Quelques dates, quelques repères dans l'histoire.

En novembre 1951, Henri Joubrel, fondateur et président de l'ANEJI rendait une première visite au Centre d' Accueil d' Aïn es Sebaa (banlieue de Casablanca), établissement qui accueillait les enfants miséreux, errant dans la grande capitale économique du Maroc, après les terribles années de sécheresse et de disette qu'avait connu le pays dans les années 47-48.

Il avait été invité par Jacques Nouvel, alors directeur du Service de la Jeunesse et des Sports, qui soutenait les créations de ce type d'établissement, et qu'il connaissait bien. Tous deux avaient été d'anciens commissaires nationaux des éclaireurs (EUF pour l'un, EDF pour le second).

Outre l'existence de l' ANEJI, il nous apprenait la parution prochaine de la revue « *Liaisons* » et nous laissait son livre qui venait d'être édité chez PUF « *Le Scoutisme dans l'éducation et la rééducation des jeunes* ».... Nous n'étions plus seuls !

Au stage de l'ANEJI de juillet 1952, qu'il organise à Marly le Roi, Jacques Selosse qui vient d'accepter une mission au Maroc pour organiser et développer les dispositifs de prise en charge des enfants relevant alors de la section de l'Enfance Délaissée du même service de la Jeunesse et des Sports, envisage dès ce moment son soutien à une éventuelle association d'éducateurs.... à créer.

Dès 1953, chef du Bureau, alors dénommé « de l'Enfance Délaissée et Inadaptée », Jacques crée un Bulletin appelé « *Coordination* » et définit comme « *Bulletin de Liaison des Etablissements de l'Enfance Délaissée au Maroc* ». Modeste bulletin, ronéotypé, qui dès ses premiers numéros offre des informations sur l'ANEJI et en même temps, présente des articles et des traductions en langue arabe, ce qui fut particulièrement apprécié par nos collègues marocains.

Son numéro 7 de septembre 1954 propose un article de Jacques Ladsous membre du bureau algérien de l' ANEJI qui suscita l'envie de créer notre propre association au Maroc.

Dans son numéro du 1^{er} trimestre 1955, « *Coordination* », maintenant imprimée et se présentant alors comme

« *Bulletin des Sciences Humaines Appliquées aux Problèmes de l' Education* », annonce que l'Association Marocaine des Educateurs de Jeunes Inadaptés (AMEJI) est en voie de formation et que son siège social est fixé à Rabat, 1 avenue des Touargas, adresse, alors du Service de la Jeunesse et des Sports.

Dès son numéro suivant, « *Coordination* » confirme que la revue offre l'hospitalité de ses colonnes à la nouvelle AMEJI. L'association y rend d'ailleurs compte de sa participation (7 représentants) au Congrès de Fontainebleau, et précise que son président, Ahmed Lakhroufi, a été élu par acclamations Membre du Conseil d'administration de l' AIEJI.

Le jeune Maroc, au lendemain de son indépendance, est donc bien représenté au sein de cette Association Internationale et se trouve ainsi le premier pays de langue arabe admis à participer à ses travaux.

Les soutiens de l'ANEJI, de l'AIEJI et de son président ne se démentirent pas dans les années qui suivirent ; de nombreux éducateurs et directeurs d'établissement bénéficièrent de bourses d'étude de divers organismes internationaux et furent accueillis dans divers établissements en France et en Europe. Un voyage d'étude pour un groupe de directeurs fut organisé du 19 avril au 11 mai 1959 en France en Belgique et en Hollande. Des liens étroits et des échanges fructueux s'ensuivirent.

En 1960, Henri Joubrel propose d'organiser au Maroc le 6^{eme} Congrès de l'AIEJI et engage avec Rabat les démarches nécessaires. Les circonstances internationales de l'époque vont malheureusement compromettre le projet alors qu'il était bien avancé. Le gouvernement marocain refuse, en effet, de recevoir une délégation israélienne. Tergiversations, reports, renoncements, 1961 sera une année de tous les dangers dans les relations AMEJI-AIEJI.

Henri Joubrel, lui, ne renonce pas, et propose au Maroc des Journées d'Etudes sous l'égide de l' UNESCO, puis un Congrès Africain des Educateurs. Mais se posent alors des problèmes de traduction en langue arabe et leur coût sera prétexte à renoncer. Les susceptibilités, souvent légitimes des jeunes nations nous font aussi mesurer toute la question de la « *modélisation-reproduction* » de nos systèmes et leur adéquation à leurs réels et essentiels problèmes éducatifs et sociaux. Ce sera finalement le Centre International de l'Enfance (CIE) puis l'Union Internationale de Protection de l'Enfance (UIPE) qui apporteront leur aide plus nettement internationale.

Henri Joubrel en a néanmoins largement facilité les mises en relations nécessaires. En décembre 1964 il viendra à Rabat animer des Journées d' Etudes auxquelles participent les plusieurs hautes autorités du Royaume : Education, Jeunesse et Sport, Justice, Santé, Police nationale...Elles feront l'objet de nombreux articles dans la presse marocaine et d'un compte-rendu dans un numéro de « *Coordination* » en mars 1965

En 1966 à l'occasion de cours que je donnais à l'Ecole de Service Social de Rabat, les jeunes Assistantes Sociales Marocaines souhaitent ardemment la mise en place de formations communes avec les Educateurs...

« *Il faut que l'on se forme ensemble si l'on veut mieux travailler ensemble, disent-elles, les problèmes de ces jeunes ne sont-ils pas d'abord des problèmes sociaux* » Elles voudraient aussi pouvoir adhérer à l'AMEJI.

Par lettre du 26.10.66, Henri Joubrel donne son accord pour l'adhésion des Assistantes Sociales Marocaines à l' AMEJI.

En 1967, ARIF Khalifa, Président de l'AMEJI, et Chef de Division au Ministère de la Jeunesse et des Sports représentera le Maroc et l' AMEJI aux Rencontres et à la réunion du Conseil d'Administration de l' AIEJI à Amsterdam. Le point 5 de l'ordre du jour de cette session précisait que « *L'Association Internationale envisage d'examiner ses propres responsabilités envers les éducateurs sociaux du Tiers -Monde* ».

Epoque révolue ? Ou présages aux nécessaires évolutions-adaptations de nos professions ?

André Heinrich

Michel Chauvière, *Trop de gestion tue le social, essai sur une discrète chalandisation*, La Découverte, Paris, 2007 (collection Alternatives sociales)

Avec cet essai, Michel Chauvière qui, depuis trente années, observe, interroge et accompagne activement et sans complaisance l'évolution de l'action sociale, nous invite à nouveau et très opportunément à réfléchir et réagir à cette évolution.

Si ses observations et son analyse ne sont pas tout à fait nouvelles, car de nombreux acteurs dont lui même, n'ont cessé ces dernières années, de dénoncer les différents dévoiements dont ils trouvaient que l'action sociale faisait l'objet ; il manquait une étude plus complète, montrant comment et dans tous les registres cette métamorphose pouvait insidieusement et « contagieusement » être parfois à l'œuvre ; et avec elle l'essor d'autres logiques, secrétant de nouveaux modèles de références, d'indicateurs de normes et d'autres représentations des « bonnes pratiques ».

Si, à n'en point douter, cette réflexion, qui mérite d'être attentivement prise en compte, ouvre les conditions de salutaires débats et d'une réflexion plus critique sur l'évolution des choses et leurs éventuels glissements ; elle est aussi, et ceci avec le recul peut surprendre, un message fort, une invitation aux acteurs sociaux, à ne pas perdre de vue leurs fondements et leur identité dont d'une certaine manière Michel Chauvière s'inscrit là comme le garant.

Qui l'eut cru, en effet, il y a un peu plus de trente ans, quand Michel Chauvière, alors dans une toute autre posture, s'intéressant aux fondements institutionnels du secteur, « commettait » successivement et également sans aucune complaisance : d'abord, « *Les socio clercs, Bienfaisance ou travail social* » en 1976, puis et surtout « *L'enfance inadaptée l'héritage de Vichy* » en 1980 ; ouvrage qui surtout le fit connaître, premier du genre appliqué au « secteur » ; ouvrage qui demeure, d'ailleurs depuis, une référence incontournable pour notre histoire.

Dans un tout autre contexte il est vrai, ces premiers travaux, qui suscitèrent alors un certain trouble et quelques « énervements » ; évidemment du côté des fondateurs et pionniers de notre secteur qui purent y voir, une atteinte grave à leur engagement, une mise en question de leurs valeurs, mais aussi pour les moins anciens une profonde interrogation sur leur identité, furent aussi et à la réflexion peut être principalement et c'est là depuis une vertu constante dont les travaux de Michel Chauvière témoignent : une autorisation, un encouragement à l'exercice nécessaire du sens critique, fonction dont le secteur était alors et reste encore très souvent dépourvu.

Guy Dréano

Mathias Gardet et Alain Vilbrod, *L'éducation spécialisée en Bretagne, 1944-1984, Les coordinations bretonnes pour l'enfance et l'adolescence inadaptées*, Presses universitaires de Rennes, 2007, 300 p.

Fort opportunément, nos auteurs font débiter leur exploration plus tôt que ne l'indique leur titre : en 1941. C'est bien là que se trouve en effet la genèse de la création de ce qui, à partir d'un modeste comité de coordination, deviendra la Fédération bretonne de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, puis le CREAI. C'est là aussi que l'on trouve les acteurs qui domineront la scène pendant des décennies, tels Jacques Guyomarc'h et Henri Joubrel, pour n'en citer que deux, à la fois figures régionales et figures nationales. On doit aussi savoir gré aux auteurs d'avoir évité les pièges du régionalisme en situant chaque étape dans son contexte politique et législatif national, en comparant la situation bretonne avec celle d'autres régions.

Avec une minutieuse précision, s'appuyant sur un riche corpus d'archives comme sur des entretiens avec les survivants, ils nous conduisent pas à pas au travers d'une histoire riche en conflits et rebondissements, de la création à l'apogée puis au déclin progressif d'une organisation qui, bien que puissante un temps, n'a jamais réussi à couvrir la totalité de l'éducation spécialisée régionale.

ARSEA et CREAI, sont des organismes ambigus, "ni tout à fait publics, ni tout à fait privés", auxiliaires de l'administration par leurs missions techniques, représentants et porte paroles des associations et établissements, gérants eux-mêmes des établissements, dépendants des politiques ministérielles et de celles des services déconcentrés de l'Etat... Il faut bien tout le savoir faire et l'entregent de leurs dirigeants pour maîtriser cette situation. Les dirigeants bretons de la première génération, qui resteront longtemps, n'en manquent pas, pas plus qu'ils ne manquent de relations à Paris quand il n'y occupent pas des positions stratégiques.

C'est tout cela qui nous est donné à voir, jusqu'au moment où, à la fin des années 70, l'existence même des CREAI soit mise en cause, puis qu'au milieu des années 80, la dévolution aux départements de l'action sociale problématise le rôle de l'échelon régional.

Finalement, avec ce travail, nous disposons de beaucoup plus que d'une histoire locale : d'une vue sur l'évolution de l'organisation de l'éducation spécialisée en France pendant six décennies.

Vincent Peyre

D'autres textes, une fois n'est pas coutume, attendent notre prochaine livraison :

- le compte-rendu de la journée régionale Rhône-Alpes "Mémoire, archives, histoire, transmission",
- Un texte d'archive de Paul Lelièvre sur les dix premières années de Ker-Goat,
- Un récapitulatif des travaux historiques présentés lors des réunions régionales alsaciennes...